



Conditions particulières du contrat collectif facultatif Mocen

Notice d'information 2008

Souscripteur

TC 74.5

RESEAU COMMERCANTS PARTENAIRES

LE SURGET

44590 LUSANGER

N° de gestion : T244024

Date d'effet : 1/01/2008

⇒ Définition des garanties (cf tableau des garanties au verso)

Le membre participant-assuré choisit un niveau de garantie parmi les options AN et O.
L'option choisie est commune à l'ensemble de la famille.

S'il le souhaite, le membre participant peut changer d'option, sous réserve d'avoir cotisé au moins un an dans l'option précédente et à condition d'en faire la demande par écrit avec un préavis de deux mois.

Les taux de remboursement figurant dans le tableau imprimé au verso de ce document, présentent la part du remboursement effectuée par la Sécurité sociale et la part de remboursement effectuée au titre du contrat.

⇒ Montant des cotisations

Cotisations mensuelles 2008*

	OPTION AN	OPTION O
1 personne	30.19 €	55.56 €
2 personnes	57.97€	84,54 €
Famille	79.71€	120.77 €

*Ces tarifs incluent la cotisation de la garantie assistance à domicile (Séréna/Maif).

Bénéficiaires :

- ◆ Les salariés titulaires de la carte Commerçants Partenaires
- ◆ Le conjoint, concubin ou le pacsé
- ◆ Les enfants

Contact MOCEN : Olivier GUILHEM, Responsable du Développement
Ligne directe : 01 42 36 93 84, mail : o.guilhem@mocen.fr
Fax : 01 42 36 03 35

Contact Réseau Commerçants Partenaires : Stéphane ROUSSEL
Tel : 06 15 54 30 70 – 06 61 791 291
Fax : 02 72 689 986
st.rousseau@free.fr